



AEF-EUROPE

RAPPORT ANNUEL 2018

Agence francophone pour l'éducation
et la formation tout au long de la vie

Table des matières

Avant-propos	3
Acronymes	4
1. L'AEF-Europe, ses missions, sa vision, les collaborations et synergies	5
2. Contexte, objectifs et stratégie	7
3. Démarche qualité	8
4. Erasmus+ : Projets de mobilité et partenariats stratégiques	9
A. Enseignement scolaire	10
B. Enseignement et formation professionnels	16
C. Enseignement supérieur	20
D. Éducation des adultes	25
E. Activités transnationales de coopération	29
F. Synthèse de l'Appel 2018	30
5. Les fonds nationaux	32
6. Le Cadre Francophone des Certifications	34
7. Le Centre national Europass	36
8. Activités de communication et de valorisation	38
Perspectives et conclusions	39
Annexe I : Activités de promotion et publications	40
Annexe II : Réunions	43

Avant-propos

Cinquième année de mise en œuvre du programme Erasmus+, 2018 marque un tournant vers une phase où la diffusion et l'exploitation des résultats des projets devient primordiale. La coopération internationale, par la mise en commun des savoirs et expertises, permet le développement d'outils dont la mise à disposition au plus grand nombre est une exigence du programme. Un des enjeux de l'AEF-Europe, au cours des années à venir, sera de contribuer à un large partage des expériences et résultats innovants des projets Erasmus+.

Ce rapport, s'il vise avant tout à rendre compte des activités de l'Agence durant l'année 2018, participe de cette volonté par la mise en avant de nombreuses bonnes pratiques. Il permet également d'évaluer l'impact du travail accompli et d'envisager les futurs défis à relever.

2018 a vu la clôture des derniers projets relevant de l'appel 2014 et, avec les partenariats d'échanges scolaires, l'introduction d'une nouvelle formule de partenariats stratégiques pour le secteur scolaire.

2018 a été riche en collaborations et synergies avec de nombreux acteurs et dispositifs, on peut notamment citer l'agence EPOS, le Jugendbüro, le BIJ, l'ARES, eTwinning, Epale, la représentation de la Commission européenne ou encore l'Agence Exécutive Education, Audiovisuel et Culture. Ces collaborations ont permis l'organisation d'ateliers, de rencontres, de journées d'information avec comme point culminant la conférence *Entreprises et stagiaires – Un partenariat pour l'avenir* organisée par les 3 agences nationales en charge du volet Education et Formation du programme Erasmus+. La journée s'est déroulée en présence de la commissaire européenne Marianne Thyssen.

Dans le cadre de l'année du patrimoine culturel, l'AEF-Europe a participé à la journée organisée par l'administration générale de la culture de la FW-B.

Les collaborations avec les représentants des secteurs ont été poursuivies via l'organisation de groupes de travail et la mise en place d'un réseau de promoteurs, l'objectif étant d'être au plus proche des réalités du terrain, d'analyser les zones de tension entre le programme et les potentiels bénéficiaires en FW-B et de réfléchir ensemble aux solutions à envisager.

Hors programme Erasmus+, l'Agence a obtenu, en 2018, un financement pour la mise en œuvre et la promotion des dispositifs Europass et EQF.

Si 2018 a vu la Commission adopter le cadre financier de la prochaine programmation Erasmus+ et la promesse d'un budget multiplié par deux, elle a également été marquée par la menace du Brexit et son lot d'incertitudes.

Cependant, avec un budget sans cesse croissant et, en 2018, une augmentation de plus de 70% des moyens financiers par rapport à 2014, l'Agence envisage l'avenir avec confiance et ne doute pas que les acteurs de l'éducation et de la formation en Fédération Wallonie-Bruxelles seront en mesure de saisir les opportunités offertes par le programme Erasmus+.

Catherine Devlamminck, directrice ad interim

Acronymes

ADEPS	Administration de l'éducation physique, du sport et de la vie en plein air
AESI LG	Agrégation de l'enseignement secondaire inférieur Langues germaniques
AHOVOKS	Agentschap voor hoger onderwijs, volwassenenonderwijs, kwalificaties en studietoelagen
ARES	Académie de recherche et d'enseignement supérieur
BIJ	Bureau International Jeunesse
CCGPE - DGE0	Centre de coordination et de gestion des programmes européens - Direction générale de l'enseignement obligatoire
CeCAF	Certificat de compétences acquises en formation
CFC	Cadre francophone des certifications
CNE	Centre National Europass
CPU	Certification par unités
CSM	Conseil supérieur de la mobilité étudiante
CVDC	Consortium de validation des compétences
EACEA	Agence Exécutive Education, Audiovisuel et Culture
ECVET	European Credit system for Vocational Education and Training
EFP	Enseignement et formation professionnels
EPALE	Electronic Platform for Adult Learning in Europe
EPOS	Europese Programma's voor Onderwijs, Opleiding en Samenwerking
EQF	European Qualification Framework
EURES	European employment services
FAME	Fonds d'aide à la mobilité étudiante
FeBISP	Fédération Bruxelloise des organismes d'Insertion SocioProfessionnelle et d'Économie Sociale d'Insertion
FOREM	Service public wallon de l'Emploi et de la Formation professionnelle
FW-B	Fédération Wallonie-Bruxelles
IFAPME	Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises
Interfede	Interfédération des centres d'insertion socioprofessionnelle
ISP	Insertion socio-professionnelle
LGBTQI*	Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, Intersexual and Queer
NELFA	Network of European LGBTIQ* families association
OFFA	Office francophone de la formation en alternance
REL	Ressource éducative libre d'accès
SC	Supplément au certificat
SD	Supplément au diplôme
SFMQ	Service francophone des métiers et des qualifications
SFPME	Service Formation PME
TCA	Transnational Cooperation Activities
WBI	Wallonie-Bruxelles International

1. L'AEF-Europe, ses missions, sa vision, les collaborations et synergies

Créée en 2007, l'AEF-Europe a vu sa base légale mise à jour récemment avec la signature, le 28 avril 2017, d'un nouvel accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française. La publication au Moniteur est intervenue au printemps 2018.

L'Agence se compose d'un comité de gestion et d'une cellule exécutive.

Par décision du Gouvernement de la FW-B du 12 septembre 2013, l'Agence a été désignée pour la gestion du volet « éducation et formation » du programme Erasmus+ 2014-2020.

L'accord de coopération précise que l'Agence organise et gère les programmes, outils et processus européens en matière d'éducation et de formation ; l'instance de pilotage et de positionnement du cadre francophone des certifications (CFC) ainsi que tout autre programme national ou international de mobilité, d'échanges, de dialogue et de certification qui lui serait confié par les autorités nationales.

L'Agence héberge également le Centre Europass et assure le Secrétariat du Conseil supérieur de la mobilité étudiante (CSM), conjointement avec l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES).



Equipe de l'AEF-Europe

Plus précisément, les missions de l'Agence sont les suivantes :

- assurer les relations avec les autorités européennes et nationales pour la gestion, la promotion et l'information des programmes Erasmus+ et Fonds nationaux (FAME, Erasmus Belgica, AESI LG);
- assurer la mise en œuvre et la bonne gestion financière des actions décentralisées Erasmus+ ainsi que des actions financées par des fonds nationaux, organiser les appels à candidatures et les procédures d'attribution, apporter conseil et assistance technique aux candidats et aux bénéficiaires, diffuser et valoriser les réalisations et résultats.

En termes de vision, l'Agence est guidée par des objectifs de consommation budgétaire, de qualité et d'inclusion.

En effet, l'Agence ambitionne :

- une allocation maximale des fonds disponibles en assurant une promotion ciblée et efficace en vue d'une candidature de qualité tout en veillant à accorder un soutien adéquat aux secteurs et aux structures moins représentées ainsi qu'aux publics ayant moins d'opportunités ;
- une consommation budgétaire finale élevée par un suivi rapproché des projets sélectionnés ;
- une visibilité étendue du programme et de ses résultats par une stratégie dynamique de valorisation et de dissémination.

Le suivi du travail de l'Agence nationale s'exerce à trois niveaux distincts.

En ce qui concerne la détermination des grandes orientations stratégiques et l'évaluation des résultats, un Comité de coordination transversale se réunit deux fois par an, il est composé des deux agences en charge du programme Erasmus+ (l'AEF-Europe et le Bureau International Jeunesse/BIJ), de représentants des ministres compétents et de l'autorité nationale, de représentants du ministère et de la Direction Générale du Sport. Ce Comité veille également à assurer les synergies nécessaires entre l'AEF-Europe et le BIJ, en charge du volet jeunesse du programme Erasmus+.

A un niveau plus opérationnel, le Comité de gestion de l'Agence se réunit au minimum 4 fois par an, notamment pour procéder à l'examen du programme de travail annuel et à l'approbation des budgets prévisionnels et comptes annuels, pour agir comme comité d'évaluation des projets des quatre secteurs des deux actions clés et pour valider les transferts de fonds entre secteurs et actions clés.

Au quotidien, le suivi des indicateurs et des activités du programme de travail est effectué dans le cadre des réunions de coordination de l'Agence selon une fréquence trimestrielle.

Ce mécanisme à trois niveaux permet à l'Agence d'assurer un suivi systématique des indicateurs et activités du programme de travail annuel et de procéder aux réorientations nécessaires en vue d'atteindre les objectifs fixés, et ce en parfaite entente avec les autorités nationales, via le Comité de gestion et le Comité de coordination transversale.

Par ailleurs, l'Agence participe au groupe de travail piloté par la Direction des Relations internationales du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce groupe assure le suivi du processus Education et Formation 2020, des présidences européennes successives, des réunions du Conseil des ministres de l'éducation de l'Union européenne ainsi que le suivi du comité politique Erasmus+.

L'Agence est également associée aux réunions organisées par la représentation permanente de la Belgique auprès de l'Union européenne en amont des réunions du Comité de l'éducation.

La collaboration avec les agences nationales néerlandophone EPOS et germanophone Jugendbüro se structure principalement autour de l'organisation d'événements de promotion et de valorisation, de séances d'information, d'échanges de bonnes pratiques ou encore de missions d'observation.

Les synergies avec d'autres organismes ou dispositifs sont nombreuses, notamment avec l'ARES, Wallonie-Bruxelles International (WBI), la représentation de la Commission européenne, eTwinning, la plateforme électronique pour l'éducation et la formation des adultes en Europe (EPALE) ou encore le Label européen des langues.

2. Contexte, objectifs et stratégie

Le contexte politique des secteurs gérés par l'AEF-Europe, dans le cadre du programme Erasmus+, implique l'analyse des actions et décisions de 3 gouvernements différents ayant des compétences dans ces matières : les gouvernements de la Région wallonne, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Région de Bruxelles-Capitale.

Afin de faire face à une crise à la fois économique, sociale et environnementale et de proposer un nouveau modèle de société dynamique, durable, humain et solidaire, ces différents gouvernements ont décidé d'adopter une approche intégrée dans le cadre du Plan Marshall 2022 (*De l'audace pour doper l'économie et l'emploi*)¹. Ce plan propose une articulation renforcée entre politiques régionales et communautaires en matière d'enseignement et de formation sous-tendue par une volonté d'adéquation entre l'offre et la demande du marché, la volonté étant d'œuvrer pour un enseignement de qualité tourné vers l'emploi pour tous. Dans ce cadre, la réforme de l'éducation est érigée en priorité absolue, se positionnant de la sorte clairement dans la stratégie *Europe 2020*. La déclaration de politique communautaire 2014-2019 (*Fédérer pour réussir*) précise explicitement que *les enseignements dispensés doivent préparer les jeunes à trouver un emploi durable et de qualité, un emploi qui leur donne un revenu, des droits, une vie sociale et une raison d'être*².

Les principaux axes de travail sont en phase avec les priorités du programme Erasmus+, l'ambition politique en FW-B est notamment d'œuvrer pour le multilinguisme, de lutter contre le décrochage scolaire, de procéder à la réforme de la formation initiale des enseignants, de favoriser l'adéquation entre la formation et les besoins de la société, de revaloriser la filière technique et de veiller à l'inclusion sociale. Tout en gardant à l'esprit les objectifs 2020: 20% d'étudiants mobiles en 2020 et 6% des 18-34 ans détenteurs d'une qualification professionnelle mobiles pour 2020.

Le Plan Marshall 2022 identifie le multilinguisme comme un atout économique³, le développement de programmes de mobilité avec possibilité de financement d'échanges linguistiques de professeurs, formateurs, élèves et apprenants est à envisager comme l'un des moyens prioritaires pour renforcer l'apprentissage des langues dans l'enseignement et la formation professionnels.

Dans sa déclaration de politique communautaire, le Gouvernement de la FW-B entend agir en faveur d'une *participation maximale de nos jeunes élèves, étudiants, enseignants et apprentis au programme Erasmus+*⁴. Il prévoit également de veiller à la promotion de *la mobilité des élèves, des étudiants du supérieur et des apprenants de la formation professionnelle, notamment dans le cadre de programmes européens tels que Erasmus+, pour faire de nos étudiants et apprenants les premiers ambassadeurs de la Wallonie et de Bruxelles*⁵.

Dans ce contexte et sur base d'une analyse des besoins révisée chaque année, l'Agence a identifié, pour l'année 2018, trois axes de travail prioritaires qui visent à l'augmentation :

- du nombre de candidatures de qualité dans le secteur scolaire,
- de la participation des écoles en tant que porteur de projet dans le secteur de la formation professionnelle,
- du nombre de candidatures de partenariats stratégiques dans le secteur de l'enseignement supérieur.

1 Le texte du Plan Marshall 2022 est disponible sous : <http://economie.wallonie.be/content/plan-marshall-2022> , consulté le 30 juillet 2019.

2 Note de politique communautaire 2014-2019, *Fédérer pour réussir*, p. 5 - disponible sous : <http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/index.php?id=dpc2014-2019> , consulté le 4 avril 2018.

3 Le chapitre 5 de la ligne de force 2 du PM2022 s'intitule « Faire du multilinguisme un atout économique ».

4 Note de politique communautaire 2014-2019, p. 71, cf. supra, note 2.

5 Note de politique communautaire 2014-2019, p. 74, cf. supra, note 2.

3. Démarche qualité

Afin de répondre aux recommandations émises par la Commission européenne en matière de système de gouvernance, l'AEF-Europe s'est engagée, au printemps 2015, dans un processus de démarche qualité. L'Agence a eu l'opportunité de bénéficier de l'expertise du service Qualité et Méthodes du Ministère de la Communauté française. La volonté était d'impliquer l'ensemble de l'équipe de l'AEF-Europe dans cette dynamique.

Les travaux ont débuté par une réflexion sur les processus. Ceux-ci ont été formellement identifiés, priorisés et modélisés en vue de faciliter leur analyse et, in fine, leur optimisation. Sur base des risques identifiés pour les différents processus, l'Agence a mis au point un référentiel de gestion des risques dont l'examen vise à l'identification des points nécessitant une action. Une cartographie des processus et parties prenantes a été établie. Les besoins et attentes des parties prenantes externes ont été identifiées afin d'affiner la stratégie de l'Agence à leur égard. La satisfaction des parties prenantes en interne a également été prise en considération. Des outils de gestion des ressources humaines ont été formalisés, notamment une matrice globalisée des compétences et un plan annuel de formation.

Suite à l'identification, en 2017, d'indicateurs de performance, l'Agence a développé un outil en ligne d'encodage et de suivi. Les premiers encodages ont pu avoir lieu en 2018 ainsi qu'un suivi par le management. Un mécanisme de suivi systématique et régulier permet à l'Agence de procéder aux réorientations nécessaires en vue d'atteindre les objectifs fixés.

La démarche qualité donne l'occasion à l'Agence et à chacun de ses membres de prendre le temps de réfléchir aux différentes activités du service et à leurs interactions, d'avoir une vision globale des missions et de repenser l'organisation interne afin d'en améliorer la performance. L'analyse et l'optimisation des processus s'inscrivent au quotidien des réflexions de l'agence. Projet à long terme sans cesse questionné, la réussite de la démarche qualité implique une adhésion participative de toute l'équipe et le soutien actif de la direction.

4. Erasmus+ : Projets de mobilité et partenariats stratégiques

Symbole fort de l'Union européenne, doté d'un budget de 14,7 milliard d'euros pour la période 2014-2020, le programme Erasmus+ s'inscrit dans la stratégie Europe 2020 pour la croissance, l'emploi, l'équité sociale et l'inclusion, il ambitionne de contribuer à l'atteinte des objectifs des cadres stratégiques Éducation et formation 2020 et Jeunesse.

Erasmus+ vise également à promouvoir le développement durable des pays partenaires notamment dans le secteur de l'enseignement supérieur.

Parmi les principaux enjeux au cœur du programme, on peut citer la réduction du chômage, la promotion de l'éducation des adultes notamment dans le domaine des nouvelles compétences, la participation des jeunes à la vie démocratique en Europe, le soutien à l'innovation, à la coopération et aux réformes, la réduction du décrochage scolaire ainsi que la promotion de la coopération et de la mobilité avec les pays partenaires de l'Union européenne.

Erasmus+ s'adresse à un large éventail de personnes et d'organisations et ambitionne, à l'horizon 2020, la participation de 4 millions de jeunes, étudiants, enseignants, formateurs issus des secteurs de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport.

Fort de son succès, le programme met en œuvre plusieurs actions : la mobilité des individus (Projets de mobilité - action clé 1), la coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques (Partenariats stratégiques - action clé 2) et le soutien à la réforme des politiques (action clé 3). Afin de s'inscrire dans l'actualité, le programme E+ promeut également des initiatives visant à la lutte contre la radicalisation par l'action d'ambassadeurs porteurs des valeurs européennes mais également à l'inclusion des populations réfugiées par le développement des compétences linguistiques.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, les actions décentralisées du volet éducation et formation du programme Erasmus+ sont gérées par l'AEF-Europe, celles relevant du volet jeunesse sont prises en charge par le Bureau International Jeunesse (BIJ). Les secteurs cibles de l'AEF-Europe sont l'enseignement scolaire, l'enseignement et la formation professionnels, l'enseignement supérieur et l'éducation des adultes.

Les résultats des différents secteurs en 2018 sont détaillés dans les pages suivantes et une synthèse transversale est proposée en p.30.

Il est important de noter que le budget alloué à la FW-B est en constante évolution depuis le lancement du programme avec une augmentation de plus de 70% en 5 ans !

A. Enseignement scolaire

Dans le cadre du programme Erasmus+, les écoles bénéficient de nombreuses opportunités dont les conditions diffèrent en fonction du type de coopération envisagée, projet de mobilité (action clé 1 - AC1) ou partenariat stratégique (action clé 2 - AC2).

En action clé 1, les organismes éligibles pour déposer un projet sont les écoles ou le coordinateur d'un consortium national. Pour ce secteur en particulier, le programme ne concerne que la mobilité du personnel et non des élèves. Deux types d'activités sont possibles : des formations du personnel (missions d'observation ou cours structurés) ou des missions d'enseignement. D'une durée de deux jours à deux mois (hors voyage), l'objectif de ces activités est principalement d'acquérir des compétences et de soutenir le développement professionnel, non seulement des enseignants, mais également des autres membres du personnel.

Le format est différent en action clé 2 où trois options sont proposées :

- les partenariats avec une ambition d'innovation (AC201),
- les partenariats visant l'échange de bonnes pratiques (AC201),
- les partenariats d'échanges scolaires (AC229) permettant aux écoles de se positionner à un niveau international.

Tout type d'organisme peut déposer une candidature en AC201 alors que l'AC229 est réservée aux écoles.

En termes d'encadrement et de suivi, des sessions de lancement de projet sont organisées, elles permettent de proposer des outils de gestion et de rappeler les règles administratives et financières du programme. En cours de projet, des visites de suivi sont planifiées afin de veiller à une mise en œuvre optimale des activités. En fin de projet, des sessions de clôture sont l'occasion d'insister à nouveau sur le cadre administratif et financier mais également sur les dimensions de diffusion et d'impact essentiels à un projet Erasmus+.

Ces activités sont menées dans le cadre des deux actions clés à l'exception des visites de suivi qui en 2018 n'ont été prévues que pour un partenariat stratégique.

Le secteur scolaire est identifié comme prioritaire par l'Agence depuis plusieurs années, il a fait l'objet, en 2018, de nombreuses actions de promotion et de valorisation pour la plupart en collaboration avec eTwinning. On peut notamment citer l'organisation d'ateliers Erasmus+, le lancement d'un réseau de promoteurs, un travail de sensibilisation renforcé des départements pédagogiques, l'intégration des présentations Erasmus+ dans les catalogues de formation continuée des enseignants, la diffusion de circulaires informatives, le lancement d'une collaboration avec les décideurs politiques ou encore la participation à de nombreux événements multiplicateurs (salons, journées, colloques).



D'un remède à une remédiation

Les projets de mobilité (AC101)

Participants éligibles : tout membre du personnel enseignant, administratif ou impliqué dans le développement stratégique de l'établissement d'envoi

Type d'activités : mission d'enseignement, stage d'observation, cours/séminaire

Durée des activités: 2 jours à 2 mois

Durée du projet: 12 à 24 mois



D'un remède à une remédiation

Trois candidatures ont été déposées dans le cadre de l'Appel 2018, elles ont été évaluées positivement avec une note moyenne de 76%. Le financement total accordé s'élève à 134.720 euros.

Un projet a été déposé par un consortium de 12 écoles.

Aucun établissement de la Région de Bruxelles-Capitale n'est impliqué dans la sélection. Le climat scolaire et les TICs comme moyen d'accrochage scolaire sont les thématiques développées par les projets sélectionnés. Le nombre de mobilités planifiées s'élève à 76, les activités prévues sont principalement des stages d'observation.

La consommation du budget initial est faible avec 17%, seules les possibilités de transfert entre secteurs permettent à l'Agence d'optimiser l'allocation du financement européen.

Les résultats de cet appel restent donc mitigés, et ce, malgré les efforts consentis par l'Agence en termes de sensibilisation et de promotion avec notamment la mise en place d'un réseau de promoteurs, une collaboration étroite avec la cellule eTwinning ou encore des contacts renforcés avec le cabinet de la Ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns.

Un travail d'analyse des freins à la participation du secteur a été entamé en 2018 afin de permettre l'identification des mesures nécessaires à une contribution satisfaisante du secteur scolaire au programme Erasmus+.

En 2018, quatre projets d'appels antérieurs ont été finalisés, ils ont impliqué la participation de 12 écoles. 87 séjours à l'étranger ont été financés dont 47 stages d'observation et 40 formations.

La durée moyenne d'une mobilité était de 4,5 jours, avec pour destinations de prédilection l'Autriche (22 mobilités), la Finlande (17) et la Suède (14).

Avec 98,8%, le taux de satisfaction général des participants est excellent.

Les possibilités d'apprentissage via l'observation des bonnes pratiques ainsi que les opportunités d'amélioration des compétences ont été particulièrement appréciées. Le seul bémol concerne la reconnaissance formelle des stages d'observation où le taux de satisfaction ne dépasse pas 28,3%.

100% des participants déclarent recommander l'expérience Erasmus+ à leurs collègues.

Les partenariats stratégiques (AC201 et 229)

Type de projet :

- Partenariat soutenant l'innovation (AC201)
- Partenariat visant l'échange de bonnes pratiques (AC201)
- Partenariat d'échanges scolaires (AC229)

Durée du projet : 12 à 36 mois

Les partenariats stratégiques rencontrent plus de succès dans le secteur scolaire que les projets de mobilité avec une candidature en légère augmentation par rapport à 2017.

Sur les 24 candidatures soumises, 18 ont été sélectionnées avec un équilibre parfait de neuf projets à la fois en AC201 et en AC229. Quatre projets n'ont pas atteint la note minimale requise par la Commission européenne et un dossier a été mis sur liste de réserve. Une candidature AC201 a été déclarée inéligible pour dépôt tardif.

Impliqués dans des projets déposés dans d'autres pays, dix établissements belges ont également pu bénéficier de la subvention Erasmus+ pour mener un partenariat d'échanges scolaires.

Le financement total accordé s'élève à 2.254.076 euros.



L'école maternelle - levier pour l'éducation future de l'enfant

La nouvelle formule des partenariats stratégiques (Partenariats d'échange scolaire) n'a pas entraîné un envol des candidatures, les statistiques restent stables par rapport à la formule antérieure (partenariats entre écoles uniquement).

Les résultats 2018 sont très satisfaisants même si le taux d'absorption budgétaire en AC229 pourrait encore être amélioré.

Dans le cadre des partenariats d'échanges scolaires, les thématiques récurrentes en 2018 concernent l'apprentissage et l'enseignement des langues étrangères ainsi que l'année européenne du patrimoine culturel. En termes d'activités d'apprentissage, d'enseignement et de formation, ce sont les mobilités à court terme des élèves et du personnel qui sont le plus prisées par les écoles, elles sont prévues pour 587 participants dont quatre avec des besoins spécifiques. Les provinces du Hainaut et de Liège sont sous représentées par rapport à Namur.

Dans le cadre des partenariats stratégiques visant à l'innovation ou à l'échange de bonnes pratiques, les priorités sélectionnées concernent le développement de nouveaux curriculums/méthodes d'apprentissage, de la reconnaissance/transparence/certification, de nouvelles technologies et de l'inclusion. Ces projets envisagent la contribution de 1.587 participants et

ambitionnent, pour la plupart, de développer et diffuser des productions intellectuelles. 361 mobilités à court terme sont prévues. Les coordinateurs sont principalement localisés dans la Région de Bruxelles-Capitale et dans la Province de Liège, un seul dans le Hainaut.



L'école maternelle - levier pour l'éducation future de l'enfant



L'école maternelle - levier pour l'éducation future de l'enfant

Trois partenariats stratégiques visant à l'échange de bonnes pratiques d'appels antérieurs ont été finalisés en 2018. 209 mobilités de courte durée ont été organisées dans sept pays différents.

Un partenariat visant à l'innovation a rendu son rapport final après avoir développé cinq productions intellectuelles et organisé six événements de dissémination.

Douze partenariats d'échanges scolaires ont soumis leur rapport final et détaillé les activités organisées dont 14 séjours d'apprentissage/de formation/d'enseignement dans neuf pays pour un total de 270 participants. Les thématiques abordées ont été l'enseignement et l'apprentissage de langues étrangères, les compétences clés, le décrochage scolaire, la créativité et la culture ainsi que les nouvelles technologies.

À noter également, la clôture de quatre projets impliquant des partenaires issus de la FW-B mais coordonnés par des écoles à l'étranger.

Pour les bénéficiaires, le programme Erasmus+ est vécu comme une expérience internationale riche et valorisante pour toutes les parties impliquées.

BONNES PRATIQUES

L'école maternelle, levier pour l'éducation future de l'enfant - École communale de Seneffe

Au départ de ce projet Erasmus+, le désir pour l'École Communale de Seneffe de lutter contre le décrochage scolaire. Après une première phase d'investigation sur le taux de fréquentation de l'enseignement préscolaire dans sept pays (Belgique, France, Guadeloupe, Italie, Roumanie, Portugal et Turquie), une réflexion entre pays partenaires a été organisée afin d'identifier des mécanismes visant à l'augmentation de ce taux. L'objectif ultime étant de diminuer le décrochage scolaire.

Ce projet se base sur une idée clé : la réussite de l'enfant exige une collaboration entre tous ceux qui se préoccupent de son bien-être (enseignants, parents, enfants,...), et ce, dès la petite enfance.

Ce projet a permis l'organisation de sept formations pour les enseignants (une dans chacun des pays partenaires) et la création d'un recueil d'activités pour les professionnels de l'enseignement ainsi que d'un livret de conseils pour les parents.



L'école maternelle - levier pour l'éducation future de l'enfant

D'un remède à une remédiation : observer des stratégies de réussite pour s'approprier de nouvelles pratiques de remédiation - SeGEC

Le projet a été proposé par la Cellule Europe du SeGEC aux écoles secondaires du réseau afin de répondre à leurs interrogations sur la difficulté d'assurer la réussite scolaire. Le projet a donné lieu à trois mobilités respectivement en Suède, en Finlande et en Autriche. En tout, ce sont 42 personnes qui ont pris part aux voyages afin d'observer les bonnes pratiques mises en place au sein de ces pays pour favoriser la réussite scolaire.

Au terme du projet, un forum final a été proposé à l'ensemble des écoles



D'un remède à une remédiation

primaires et secondaires du réseau afin de partager les enseignements retenus grâce aux mobilités. Cet événement a réuni 150 directeurs et enseignants.



D'un remède à une remédiation

Wake up my european senses - École communale de Turpange

L'idée à la base de ce partenariat stratégique Erasmus+ : faire évoluer l'école et rendre les élèves plus actifs et autonomes dans leur apprentissage en faisant appel aux outils technologiques.

L'école communale de Turpange s'est lancée dans ce projet de deux ans sur le thème de l'éveil des sens. Avec les partenaires grecs et espagnols, ils ont créé plus de cent vidéos partagées sur une chaîne Youtube dédiée au projet. Elles touchent à trois disciplines différentes : l'histoire, les sciences et l'art. Chaque groupe partenaire a pu comparer l'histoire des régions où vivent les correspondants, améliorer sa démarche scientifique et s'ouvrir au monde de l'art.

Pour débiter, chaque partenaire a réalisé une vidéo présentant son école au travers des 5 sens : ce qu'on peut y voir, entendre, sentir, toucher et goûter. Ils ont aussi organisé un concours de dessin, s'adressant à tous les élèves, pour créer le logo du projet. Par la suite, les partenaires ont travaillé par période de 3 mois sur un des cinq sens et ont présenté le fruit de leur travail lors des rencontres entre partenaires.

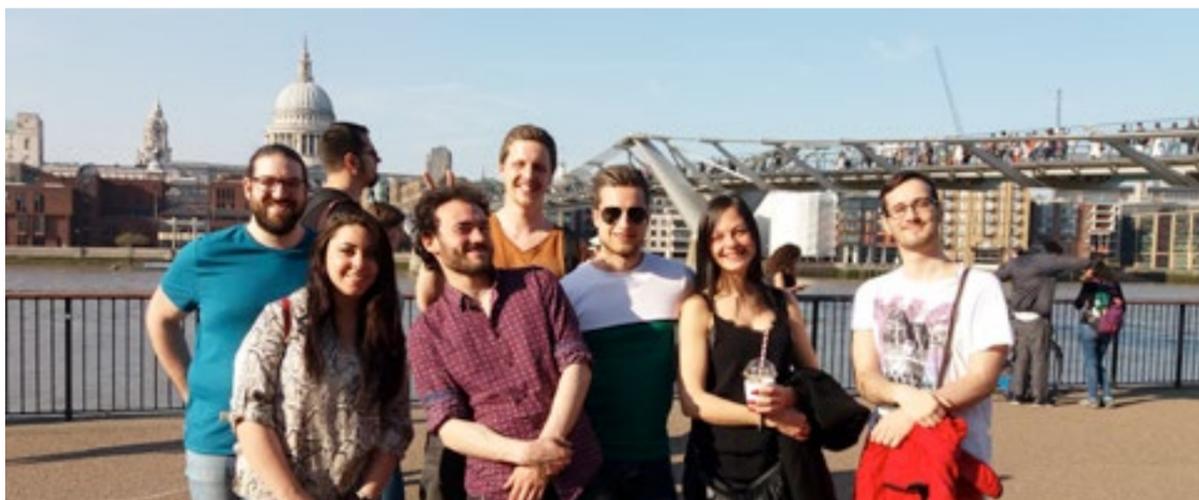
B. Enseignement et formation professionnels

Le programme Erasmus+ permet aux apprenants et aux membres du personnel du secteur de l'enseignement et de la formation professionnels de participer à des mobilités et à des partenariats stratégiques.

En termes d'encadrement et de suivi, les activités sont similaires à celles mises en place dans les autres secteurs avec des sessions de lancement de projet qui permettent de proposer des outils de gestion et de rappeler les règles administratives et financières du programme. En cours de projet, des visites de suivi sont planifiées afin de veiller à une mise en œuvre optimale des activités. En fin de projet, des sessions de clôture sont l'occasion d'insister sur le cadre administratif et financier mais également sur les dimensions de diffusion et d'impact essentiels à un projet Erasmus+.

À noter que l'équipe Mobilité a augmenté le nombre de rencontres individuelles avec les bénéficiaires et les candidats souhaitant améliorer leurs pratiques ou approfondir leur expertise en gestion de projets. Cette approche s'est démontrée porteuse tant en termes d'activités (type et nombre) que d'absorption budgétaire.

Par ailleurs, les travaux d'un groupe de travail EFP (Enseignement et formation professionnels), piloté par l'agence, se poursuivent depuis 2017. Les objectifs déjà atteints par le groupe de travail visaient à une augmentation de la demande de séjours à l'étranger dans le cadre des candidatures soumises par des consortiums, à la sensibilisation des organismes EFP non scolaires aux opportunités du programme Erasmus+ et au développement des activités menées par les personnels et experts-invités.



Welcome - une expérience dans le monde de l'accueil et du tourisme.

Les activités de promotion décrites précédemment et relatives à l'enseignement scolaire sont également pertinentes pour ce secteur dans la mesure où l'enseignement qualifiant (pour la partie enseignement obligatoire) fait partie de l'enseignement scolaire.

Des actions ciblées ont cependant été menées avec, en point d'orgue, l'organisation d'une conférence nationale, en collaboration avec Epos et le Jugendbüro, les deux autres agences nationales belges en charge du volet éducation du programme Erasmus+. Intitulée *Entreprises et stagiaires - Un partenariat pour l'avenir*, l'objectif principal de cette manifestation était de sensibiliser le monde de l'entreprise à la plus-value de l'accueil de stagiaires belges et internationaux mais également de l'encourager à s'investir davantage dans une dynamique d'apprentissage en alternance en vue d'une collaboration renforcée entre le monde de l'éducation et celui du travail. L'événement a réuni 230 personnes et s'est déroulé en présence la commissaire européenne, Mme Marianne Thyssen.

À épingle également, un reportage réalisé avec une journaliste de la RTBF sur des jeunes apprenants en stage au Portugal.

Les projets de mobilité (AC102)

Participants éligibles : tout membre du personnel enseignant administratif ou impliqué dans le développement stratégique de l'établissement, les apprenants et les jeunes diplômés

Type et durée des activités :

- Mission d'enseignement, stage d'observation, cours/séminaire : 2 jours à 2 mois
- Stage pour les apprenants et les jeunes diplômés : 2 semaines à 12 mois

Durée du projet : 12 à 24 mois

Sur les 24 candidatures soumises, 21 projets ont été sélectionnés. La note moyenne attribuée est de 62%. Deux dossiers sont portés par des organismes détenteurs d'une charte EFP, label attestant de la qualité de gestion et de mise en œuvre des projets à un niveau international. Tous les projets qualitatifs ont pu être financés grâce à un mécanisme de transfert budgétaire entre secteurs. Le financement total accordé s'élève à 4.780.328 euros.

Les thématiques portent principalement sur la citoyenneté européenne, la démocratie et la conscience européenne, la reconnaissance des acquis ainsi que sur l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères.

Dix-huit projets prévoient la mobilité d'apprenants avec accompagnateurs, deux envisagent la mobilité d'apprenants sans accompagnateurs et un seul se concentre uniquement sur la mobilité du personnel.

La représentation géographique est équilibrée, avec des organismes issus tant de la Région Bruxelles Capitale que de la Région wallonne.

1.737 séjours à l'étranger sont annoncés, 6,7% des participants présentent des besoins spécifiques. Moins de 10% des activités concernent des membres du personnel.

Les résultats de l'appel 2018 sont très satisfaisants, le travail soutenu d'information et de sensibilisation du secteur a porté ses fruits, les objectifs du groupe de travail EFP sont atteints par l'augmentation du nombre de participants et la diversification des profils des organismes impliqués dans les consortiums.

En 2018, 26 projets d'appels antérieurs ont été finalisés, ils ont permis le financement de 1.119 participants pour une durée moyenne de séjour à l'étranger de 16,5 jours. La majorité des activités (80%) concernent des stages d'apprenants en entreprise.

Le bilan général est très positif, en effet, 95% des stagiaires affirment avoir acquis des compétences techniques et professionnelles pertinentes pour leur développement professionnel. 81% des répondants considèrent que les chances d'obtenir un nouvel ou meilleur emploi ont augmenté suite à leur expérience Erasmus+ et 60% des stagiaires s'estiment aptes à travailler dans un contexte international. Le sentiment d'appartenance à une citoyenneté européenne reste stable avec 54% des jeunes pour qui ce concept s'est concrétisé.

En ce qui concerne les membres du personnel, 96% déclarent avoir partagé leurs connaissances et compétences avec les apprenants et les pairs, 94% ont vu s'améliorer leur taux de satisfaction au travail, 81% affirment avoir amélioré leurs compétences professionnelles et ont pu apprendre des bonnes pratiques observées à l'étranger.

L'Agence observe que, pour certaines écoles EFP, le programme Erasmus+ est le principal levier à l'international avec un impact positif sur la volonté de renforcer les activités et collaborations à un niveau international et sur les perspectives de développement de nouveaux programmes de cours. A noter également, l'attention accordée par les porteurs de projet à la diffusion des résultats via le partage d'expérience avec les collègues.

Les partenariats stratégiques (AC202)

Type de projet:

- Partenariat soutenant l'innovation
- Partenariat visant l'échange de bonnes pratiques

Durée du projet : 12 à 36 mois

Dix-neuf candidatures ont été déposées en 2018 pour 16 en 2017. Sur les 14 projets ayant franchi le cap de l'évaluation qualitative, seuls cinq ont pu être financés. C'est dans ce secteur que la meilleure note a été attribuée pour un partenariat stratégique avec 96%. La moyenne des notes s'élève à 74%. Le financement total accordé s'élève à 1.187.485 euros.

Les thématiques abordées sont la coopération écoles/entreprises et l'environnement, la formation des formateurs, la qualité des formations dans le secteur de la santé mentale, l'apprentissage des langues et les nouvelles technologies.

Trois projets sur cinq prévoient la réalisation de productions intellectuelles assorties d'événements de dissémination. Quatre projets prévoient des activités d'enseignement, d'apprentissage et de formation. Tous prévoient des formations du personnel de courte durée et un seul propose une mobilité mixte d'élèves.

La couverture géographique est assez équilibrée avec des organismes issus de la Région Bruxelles Capitale ainsi que des provinces de Liège, de Namur et du Hainaut.

Six projets d'appels antérieurs ont été finalisés en 2018.

Ceux-ci ont permis la création de nombreux outils dans des domaines très divers tels que, notamment, la construction, la restauration ou l'interculturalité. Citons, par exemple, des guides d'aide à la gestion des séjours à l'étranger pour les jeunes du secteur de la construction, des profils métier, des modules de formation, un référentiel de compétences, une plateforme ou encore des applications.

Des séjours à l'étranger ont été organisés dans trois projets sur cinq avec principalement des événements de formation du personnel.

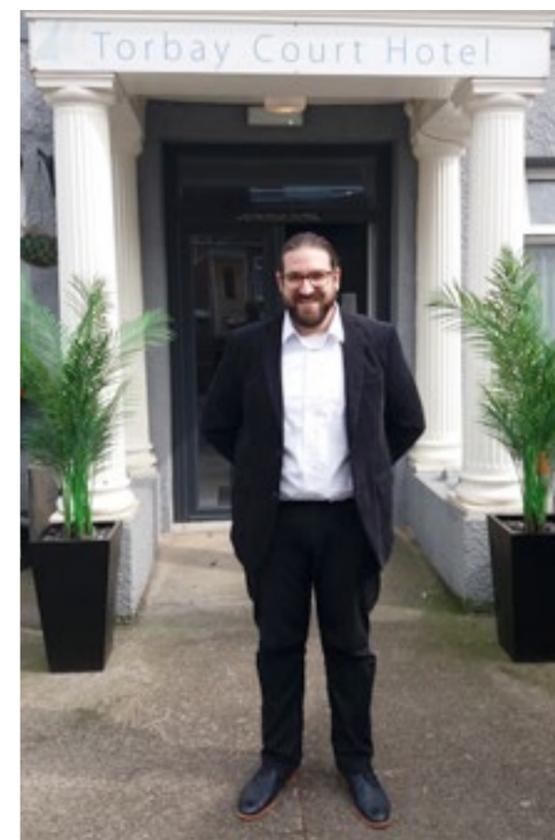
BONNES PRATIQUES

Boulpat - Centre de gestion et de coordination des programmes européens (CCGPE-DGEO)

BOULPAT est un projet de mobilité des apprenants du secteur de la formation professionnelle à orientation boulangerie-pâtisserie, organisé de 2016 à 2018. Sur deux ans, ce sont 28 élèves de deux écoles différentes qui ont eu l'occasion de faire un stage de trois semaines à l'étranger (12 filles et 16 garçons de 17 à 21 ans). Ces stages ont été intégrés au programme de leur 6ème année de formation professionnelle en boulangerie-pâtisserie. Coordonné par le CCGPE, le consortium rassemblait deux écoles wallonnes, à savoir l'IPES de Hesbaye et l'Institut Sainte-Marie de Châtelineau.

Les jeunes se sont montrés très satisfaits de leur expérience de stage. Ils ont appris de nouvelles techniques comme les biscuits à l'anis, les cakes aux carottes, les tartes catalanes et les tapas ou encore les gosettes salées. L'impact de ces séjours va au-delà de l'apprentissage de nouvelles techniques, ils ont un effet positif sur le développement personnel des élèves qui reviennent plus autonomes et confiants en leurs capacités. Certains envisagent de travailler à l'étranger et appréhendent différemment l'apprentissage d'une nouvelle langue. Toutes les mobilités ont été sanctionnées par l'attribution d'un passeport ainsi que d'un CV Europass, ce qui pourra s'avérer être une plus-value lors de la recherche d'un emploi.

Welcome! Une expérience dans le monde de l'accueil et du tourisme - IPEPS de Jemeppe



IPEPS Jemeppe.

À l'origine de ce projet Erasmus+, la volonté de l'Institut provincial d'enseignement de promotion sociale de Jemeppe d'offrir une expérience professionnelle dans une langue internationale à des adultes en réinsertion professionnelle en tourisme.

Pour ce faire, l'école a choisi de collaborer avec un autre établissement basé à Totnes, dans le comté du Devon au Royaume-Uni. Les apprenants ont pu être logés en famille d'accueil afin de favoriser au maximum l'immersion dans la langue. Ils ont été accueillis dans des entreprises avec lesquelles la Totnes European School travaille régulièrement.

En deux ans, ce sont 18 élèves qui ont pu profiter de cette opportunité aux bénéfices multiples : un accroissement de la confiance en soi, une amélioration du niveau de langue, une mise en situation réelle et liée au domaine spécifique de travail, la découverte d'une culture étrangère, la mise en pratique des apprentissages acquis au cours de la formation et le renforcement de l'autonomie face à des situations inédites.

C. Enseignement supérieur

La participation au programme vise, dans ce secteur, le renforcement de la coopération multilatérale, la transparence et la reconnaissance des qualifications acquises, l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur, l'amélioration de la qualité et le renforcement de la dimension européenne dans l'enseignement supérieur mais également l'accroissement de la mobilité des étudiants, des enseignants et du personnel administratif des établissements.

Le programme Erasmus+ donne accès aux partenariats stratégiques et aux projets de mobilité avec pour ce secteur une possibilité d'ouverture à l'international.

Secteur phare du programme Erasmus+, l'enseignement supérieur voit, cependant, son succès s'émousser quelque peu, les statistiques des séjours étudiants peinent à atteindre les objectifs fixés par la Commission européenne. Un groupe de travail spécifique a d'ailleurs été mis en place par l'Agence, en 2018, afin de redynamiser la mobilité dans ce secteur. Les partenariats stratégiques, par contre, ont le vent en poupe, les efforts consentis en matière de communication semblent avoir porté leurs fruits.

En termes d'encadrement et de suivi, les activités sont similaires à celles mises en place dans les autres secteurs avec des sessions de lancement de projet qui permettent de proposer des outils de gestion et de rappeler les règles administratives et financières du programme. En cours de projet, des visites de suivi sont planifiées afin de veiller à une mise en œuvre optimale des activités. En fin de projet, des sessions de clôture sont l'occasion d'insister sur le cadre administratif et financier mais également sur les dimensions de diffusion et d'impact essentiels à un projet Erasmus+.

Deux groupes de travail initiés en 2017 ont poursuivi leurs activités en 2018, celles-ci portent principalement sur une réflexion en matière d'indicateurs et d'impact ainsi que sur une veille attentive de l'évolution des outils informatiques liés à la gestion du programme Erasmus+.

En ce qui concerne la dimension internationale (AC107), une journée d'information spécifique lui est consacrée, elle est organisée en collaboration avec l'agence néerlandophone EPOS, l'ARES et l'Agence exécutive (Commission européenne).

Parmi les activités de promotion consacrées à ce secteur, on peut citer l'interview d'un coordinateur Erasmus, la rédaction de plusieurs articles de valorisation ainsi que la publication de dossiers dans la presse écrite.

Les projets de mobilité (AC103)

Participants éligibles : les membres du personnel académique, les étudiants, les jeunes diplômés, les experts invités du monde de l'entreprise

Type et durée des activités :

- Séjour d'études pour les étudiants: 3 à 12 mois
- Stage pour les étudiants: 2 à 12 mois
- Mission d'enseignement ou de formation pour les personnels : 2 jours à 2 mois

Durée du projet : 24 mois

Si le programme Erasmus+ est, globalement, mis en œuvre de manière tout à fait satisfaisante par les établissements d'enseignement supérieur, quelques défis restent à pointer. On peut notamment citer la stagnation, voire la baisse, du nombre de séjours d'études, la participation encore faible de la promotion sociale, le manque de reconnaissance accordée aux mobilités des personnels, la prise en considération parfois insuffisante des exigences liées à l'encadrement des séjours Erasmus+.

En 2018, sur les 44 établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles détenteurs d'une charte Erasmus, 39 ont soumis une candidature. Tous les types d'enseignement

supérieur sont représentés, en ce compris la promotion sociale.

La demande formulée par les établissements est en recul par rapport aux années précédentes en ce qui concerne les séjours d'études, les stages et les missions d'enseignement, seules les missions de formation des personnels connaissent une hausse. Cette dernière s'élève à 24%, ce qui est assez remarquable.

Un budget complémentaire pour besoins spécifiques a été accordé, ce qui porte le total du financement européen à 8.760.898 euros.

En ce qui concerne les projets finalisés en 2018, on constate, par rapport 2017, une baisse de 14,5% des séjours d'études (2401 séjours) compensée en partie par une augmentation des stages (1.007 stages : +7,5%). La mobilité des personnels est en hausse aussi bien pour les missions d'enseignement (253 missions : +31%) que pour les missions de formation (276 missions : +64%).

97% des étudiants se sont déclarés satisfaits de leur séjour d'études ou de leur stage à l'étranger, ce pourcentage s'élève à 98% pour les membres du personnel. Près de 100% de ceux-ci recommanderaient une expérience Erasmus+ à leurs collègues.



Avoir 20 ans à

La mobilité internationale de crédits (AC107)

Participants éligibles : les membres du personnel académique, les étudiants, les jeunes diplômés, les experts invités du monde de l'entreprise

Type et durée des activités :

- Séjour d'études pour les étudiants: 3 à 12 mois
- Stage pour les étudiants : 2 à 12 mois
- Mission d'enseignement ou de formation pour les personnels : 5 jours à 2 mois

Durée du projet : 16 ou 26 mois

La mobilité internationale de crédits offre aux établissements d'enseignement supérieur l'opportunité d'organiser un projet de mobilité en dehors de l'Union européenne et des pays habituellement associés au programme Erasmus+. Outre les échanges à proprement parler, cette action vise à soutenir l'internationalisation de l'enseignement supérieur européen, à promouvoir sa richesse et son attractivité et à favoriser la coopération en lien avec la politique extérieure de la Commission européenne. Les possibilités de financement sont, de ce fait, réparties en groupes de pays correspondant à différents instruments de la politique extérieure de la Commission européenne. L'appel 2018 a vu l'introduction des stages étudiants dans le cadre de cette action.

Dix-sept candidatures ont été déposées en 2018, soit cinq de plus qu'en 2017. Parmi celles-ci, dix ont pu être financées pour un total de 345 séjours dont 188 concernent les étudiants et 157 les membres du personnel. Le financement total accordé s'élève à 1.398.961 euros.

Plusieurs zones restent moins sollicitées (Balkans occidentaux, Asie centrale, Région du partenariat oriental) ou pas du tout demandées (Iran, Irak, Yemen). L'enveloppe Afrique du Sud, disponible tous les deux ans, n'a pas rencontré le succès escompté. À noter qu'avec 83%, le taux d'allocation budgétaire a progressé de 10% par rapport à 2017.

Treize projets ont été finalisés en 2018. 297 séjours ont été financés répartis presque équitablement entre les étudiants (148) et les membres du personnel (149). On observe davantage de mobilités entrantes (195) que sortantes (102). La durée moyenne des séjours étudiants est de cinq mois, elle s'élève à neuf jours pour les membres du personnel.



Avoir 20 ans à

Les partenariats stratégiques (AC203)

Type de projet :

- Partenariat soutenant l'innovation
- Partenariat visant l'échange de bonnes pratiques

Durée du projet : 12 à 36 mois

Après une phase de démarrage un peu laborieuse, les partenariats stratégiques suscitent de plus en plus d'intérêt dans le secteur de l'enseignement supérieur.

Huit candidatures ont été soumises dans le cadre de l'appel 2018 pour une seule l'année précédente. Quatre projets ont pu être financés et deux ont été placés sur liste de réserve. Le financement total accordé s'élève à 1.177.556 euros.

Les thématiques abordées par les projets sélectionnés sont la reconnaissance des acquis d'expérience, les nouvelles technologies, la santé et l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Tous les projets incluent un partenaire du monde socio-économique.

Trois bénéficiaires sont bruxellois et un est hennuyer.

Six projets ont été finalisés en 2018. Onze outils (productions intellectuelles) ont été mis au point et sont disponibles librement et gratuitement en ligne, il s'agit de modules de formation, de guides, de livres ou de cours en ligne. Huit événements de dissémination ont été organisés.

Trois projets ont organisé des mobilités pour un total de 245 participants avec notamment des séjours d'étudiants, des formations pour les membres du personnel et des programmes intensifs.

BONNES PRATIQUES

«Avoir 20 ans à...» - Haute École Galilée

À la base de ce projet, la volonté pour la Haute école Galilée de renforcer ses collaborations avec la Faculté de Journalisme de Lomonosov Moscow State University. Outre les échanges d'étudiants et les mobilités d'enseignants déjà en place depuis 2011, les deux établissements ont décidé de mettre sur pied un réel projet collaboratif visant l'échange de pratiques pédagogiques incluant la mise en place et l'expérimentation d'ateliers médiatiques croisés.

C'est sur le photojournalisme que les deux institutions ont choisi de travailler en commun, autour du thème « avoir 20 ans à... ». Des ateliers ont été mis place dans les deux institutions, incluant théorie et pratique. Deux professeurs ont été, de part et d'autre, sélectionnés pour accompagner ces ateliers qu'ils ont suivis à Bruxelles et à Moscou. L'expérience s'est conclue sur deux expositions photos à Bruxelles et à Moscou. Cela a permis de disséminer le projet au-delà des murs des deux institutions.



he galilee

Mobilité Erasmus+ - UCL

A l'Université Catholique de Louvain, la mobilité Erasmus+ est un projet collectif pour lequel chaque partie est impliquée. Sous la supervision du Conseil de l'action internationale, les facultés jouent un rôle majeur dans la négociation des partenariats ainsi que dans la gestion de la mobilité des participants. Les services centraux participent également à l'encadrement de certains aspects de la mobilité : assurances, logement, catalogue de cours, services aux étudiants, gestion des bourses. Le tout soutenu par un outil informatique intégré. Des outils de suivi ainsi que l'analyse des rapports des participants permettent une évaluation et une amélioration de la mise en œuvre de la mobilité.

Promotion de la mobilité staff et amélioration de la qualité de l'enseignement : HarMA - Conservatoire royal de Bruxelles

Rassemblant plus de 82 participants de 19 conservatoires, venant d'Europe et hors Europe, le séminaire « Harmony and Music Analysis Seminar » est une première en son genre. A l'origine de cette initiative : le Coordinateur Erasmus+ du Conservatoire Royal de Bruxelles.

L'idée à la base du séminaire était de moderniser les curricula en théorie de la musique et de comparer les méthodologies d'enseignement en Europe et ailleurs. Grâce aux différentes sessions du séminaire, les participants ont pu comparer l'organisation des curricula, leurs méthodologies, le contenu des cours, leur structure, les méthodes d'évaluation, etc.

Pour beaucoup d'enseignants, c'était une première de participer à une rencontre de ce type. Il y a un véritable esprit d'émulation : pendant le séminaire, des ateliers supplémentaires ont spontanément été proposés par les participants pour pouvoir partager des outils pédagogiques, des plateformes ou des logiciels utilisés dans les classes d'harmonie et d'analyse. Certains enseignants ont également été invités à donner cours chez des partenaires rencontrés lors du séminaire. De manière plus structurelle, les conclusions du séminaire vont alimenter la réforme en cours au niveau de l'enseignement de la théorie de la musique.



harma.

Integrated urban design E-studio for XXIst century sustainable metropolitan region - ULB

À l'origine de ce partenariat stratégique : le désir de trois universités de développer un programme éducatif transnational et interculturel pour les étudiants en architecture et en urbanisme.

Le projet est une réponse au besoin de former des jeunes professionnels capables de gérer les problèmes spatiaux complexes (relevant à la fois de facteurs économiques, sociaux et écologiques) des métropoles européennes.

Ce projet Erasmus+ a permis la mise en place d'une plateforme interactive en ligne (e-studio) qui permet une exploration du métabolisme territorial ainsi qu'une approche écosystémique de l'urbanisme.

D. Éducation des adultes

Améliorer la qualité de l'offre de formation des adultes et contribuer à la réalisation des objectifs européens en matière d'accès à la formation tout au long de la vie sont les ambitions du programme Erasmus pour le secteur des adultes. Pour y parvenir, le programme soutient notamment des projets de mobilité en Europe pour l'ensemble des personnels des organismes actifs dans le champ de l'éducation des adultes ainsi que des partenariats stratégiques où peuvent s'inscrire également des séjours d'apprenants adultes.

Si la qualité des candidatures soumises, aussi bien dans le cadre des projets de mobilité que des partenariats stratégiques, ne fait pas défaut, le nombre de dossiers déposés en action clé 1 est insuffisant. Le travail de promotion auprès de toutes les parties prenantes, multiplicateurs et acteurs du secteur de l'éducation des adultes doit être poursuivi par l'Agence.

En termes d'encadrement et de suivi, les activités sont similaires à celles mises en place dans les autres secteurs avec des sessions de lancement de projet qui permettent de proposer des outils de gestion et de rappeler les règles administratives et financières du programme. En cours de projet, des visites de suivi sont planifiées afin de veiller à une mise en œuvre optimale des activités. En fin de projet, des sessions de clôture sont l'occasion d'insister sur le cadre administratif et financier mais également sur les dimensions de diffusion et d'impact essentiels à un projet Erasmus+.

Parmi les activités de promotion consacrées à ce secteur, on peut citer une collaboration renforcée avec EPALE, l'organisation d'un atelier dans un établissement de promotion sociale, une séance d'information auprès du Comité de pilotage Alpha et la rédaction d'articles de valorisation.

Les projets de mobilité (AC104)

Participants éligibles : tout membre du personnel enseignant ou impliqué dans le développement stratégique de l'établissement d'envoi

Type d'activité : mission d'enseignement, de formation ou d'observation, cours/séminaire

Durée des activités : 2 jours à 2 mois

Durée du projet : 12 à 24 mois

Les projets de mobilité dans le secteur des adultes permettent l'organisation d'activités diversifiées s'articulant autour de missions d'enseignement, de formation ou d'observation mais également de cours et de séminaires.

Sur les quatre projets déposés dans le cadre de l'appel 2018, trois ont été sélectionnés, le dernier a été déclaré inéligible. La qualité des candidatures est remarquable avec une moyenne de 81%. Le financement total accordé s'élève à 107.345 euros.

Les thèmes abordés sont l'éducation interculturelle et intergénérationnelle, l'éducation tout au long de la vie, l'apprentissage des langues étrangères, l'inclusion, la coopération entre l'enseignement et le monde de l'entreprise ou encore l'égalité des genres.

Les séjours se répartissent en 24 cours et 24 missions d'observation. Avec 48 mobilités prévues, la sélection 2018 accuse une baisse de près de 70% par rapport à l'appel précédent, cette contre-performance peut s'expliquer par l'absence de projets déposés en consortiums.

Afin d'enrayer ce phénomène, l'Agence a prévu de renforcer les actions de promotion et de valorisation mais également les sessions d'aide à la candidature.

L'année 2018 a vu la clôture de trois projets qui ont permis l'organisation de 36 missions d'observation et 24 formations.

Les destinations privilégiées sont le Danemark, le Portugal, l'Espagne mais également l'Allemagne et la France.

La durée moyenne d'un séjour est de cinq jours pour les missions d'observation et six pour les formations.

La majorité des porteurs de projet estime que la participation au projet Erasmus+ permet de renforcer l'internationalisation de leur établissement ainsi que sa capacité à coopérer au niveau international mais également d'y introduire de nouvelles méthodes d'enseignement.

Près de 100% des participants sont satisfaits de leur expérience et la recommandent aux collègues.

La diffusion des résultats et l'intégration des nouvelles pratiques pourraient cependant encore être améliorées.

70% des participants se sont vus remettre un Certificat Europass attestant de leur séjour Erasmus+.

Les partenariats stratégiques (AC204)

Type d'activité :

- Partenariat soutenant l'innovation
- Partenariat visant l'échange de bonnes pratiques

Durée du projet : 12 à 36 mois

Le secteur a connu un véritable bond en avant en termes de candidatures avec le dépôt de 14 projets (cinq en 2017). Trois dossiers ont été sélectionnés pour un financement et huit sont inscrits sur une liste de réserve. La qualité est donc également au rendez-vous. Le financement total accordé s'élève à 683.155 euros.

Les thématiques mises en avant par les projets sélectionnés concernent l'accès à la mobilité, l'acquisition de compétences de haut niveau par un public de migrants et la problématique du décrochage chez les adultes.

Deux bénéficiaires sont implantés en région liégeoise et un à Bruxelles.



Chances and challenges for rainbow families - copyright Simone Castagno.

Cinq projets relevant principalement du secteur des adultes ont été finalisés en 2018. Les objectifs ont été globalement atteints pour tous les projets avec une moyenne de 83% lors de l'évaluation du rapport final.

En termes d'activités, trois des cinq projets ont organisé des formations de courte durée pour un total de 157 participants. Quatre projets ont développé des outils de divers types: boîte à outils, plateforme de formation ou ressource éducative libre.

Dix-huit événements visant à la dissémination des résultats ont été prévus.

BONNES PRATIQUES

Financing adult education - European association for the education of adults

À l'origine de ce projet Erasmus+ : la conviction pour les membres du consortium que l'éducation des adultes est un instrument crucial pour promouvoir la cohésion sociale. Leur réflexion s'est orientée sur le financement de l'éducation des adultes du point de vue de la société civile afin de formuler des propositions d'amélioration des systèmes.

Le projet FinALE s'est donné pour objectif de répondre à plusieurs questions afin de produire une série d'analyses et des recommandations à l'attention des décideurs politiques et des établissements :

- Pourquoi est-il indispensable d'investir dans l'éducation des adultes ?
- Quels sont les indicateurs de financement ?
- Où est-il nécessaire d'investir ?
- Quels sont les instruments qui fonctionnent ?
- Quels mécanismes de financement peuvent attirer plus de nouveaux apprenants ?



Financing adult education conference Zurich.

Narrative vocational resources for socio-professional inclusion - Perspectives ASBL

Les enjeux pédagogiques de ce projet Erasmus+ visent à une meilleure compréhension, par les travailleurs de l'ISP (insertion socio-professionnelle), des environnements socio-économiques les plus pertinents pour leur domaine professionnel, ainsi qu'à une meilleure connaissance des situations psychosociales liées à l'exclusion sociale et professionnelle.

Ce projet de deux ans a été coordonné en Fédération Wallonie-Bruxelles par le Centre de formation pour demandeurs d'emploi *Perspectives* en partenariat avec des organismes de sept pays différents. En a résulté la création d'une plateforme de ressources éducatives libres d'accès (REL) destinée aux professionnels de l'ISP (tant formateurs que personnels d'orientation) qui travaillent avec des personnes peu qualifiées.

Chances and challenges for rainbow families - Network of European LGBTIQ* families association

L'objectif de l' AISBL NELFA (Network of European LGBTIQ* families association) en participant à ce projet Erasmus+ ? Renforcer la qualité de ses activités éducatives. Pour ce faire, ils ont profité du financement octroyé pour envoyer leur personnel à une formation de cinq jours en gestion de conflits, apprentissage et formation, coaching narratif et conseil, consultance et développement d'équipes et réseaux. En plus de cette formation, le personnel de l' AISBL a participé à une mission d'observation de trois jours à Lisbonne dans une association LGBTIQ*.

Le projet a permis à l'association de moderniser et d'intensifier les activités de formation et de guidance envers les activistes LGBTIQ*, les parents et les alliés et d'améliorer l'efficacité de la défense des droits des familles LGBTIQ* à travers l'Europe.

Grâce aux mobilités, le personnel participant a aussi pu développer un réseau d'associations impliquées dans la défense des droits des familles LGBTIQ*.



Chances and challenges for rainbow families - Björn Sieverding.

E. Activités transnationales de coopération

Les TCA (Transnational Cooperation Activities) sont des séminaires organisés par les agences nationales à travers toute l'Europe en vue d'assurer l'atteinte des objectifs du programme et le respect des priorités européennes. Les séminaires organisés apportent une valeur ajoutée indéniable aux projets en cours et à venir par la découverte et l'échange de nouvelles approches et pratiques ainsi que par les contacts initiés ou renforcés.

En s'adressant à la fois aux candidats potentiels et aux bénéficiaires, ces activités de rencontre favorisent une mise en œuvre de qualité ainsi que le développement stratégique des projets. Ils peuvent prendre les formes suivantes :

- séminaires de contact permettant aux potentiels candidats de découvrir les possibilités offertes par le programme Erasmus+ et de rencontrer des partenaires venus de toute l'Europe ;
- séminaires de formation visant à améliorer la mise en œuvre des projets ;
- conférences thématiques contribuant à la diffusion des bonnes pratiques au niveau européen.

En 2018, l'Agence a financé la participation de neuf représentants de différents secteurs de l'éducation. Les thématiques abordées étaient notamment la citoyenneté et l'héritage culturel, l'inclusion, la formation des adultes migrants, l'employabilité des migrants, l'impact et la dissémination ou encore les stratégies d'internationalisation.

F. Synthèse de l'Appel 2018

Sur l'ensemble de l'appel 2018, 152 candidatures ont été soumises dont 87 en AC1 et 65 en AC2. Ces statistiques sont en hausse par rapport à 2017 où 130 candidatures avaient été déposées auprès de l'Agence dont 88 en AC1 et 42 en AC2.

Détail des candidatures en AC1 :

Secteur	Projets déposés (réf 2017)	Projets inéligibles	Évolution par rapport à 2017 (en %)
Scolaire	3 (9)	0	- 67%
Formation professionnelle	24 (22)	0	+ 9%
Enseignement supérieur	39 (37)	0	+ 5%
Éducation des adultes	4 (8)	1	- 50%
Mobilité internationale de crédits	17 (12)	0	+ 42%
Total	87 (88)	1	- 1%

Détail des projets sélectionnés par secteur :

Secteur	Projets évalués (ref 2017)	Projets sélectionnés (ref 2017)	Projets rejetés faute de qualité	Projets rejetés faute de budget	Note la plus élevée (/100)	Note moyenne (/100)
Scolaire	3 (9)	3 (6)	0	0	85	76
Formation professionnelle	22 (22)	21 (22)	3	0	85,5	62
Éducation des adultes	3 (8)	3 (6)	0	0	93	81
Total	28 (39)	27 (34)	3	0		

Même si l'Agence déplore le faible nombre de candidatures déposées dans le secteur scolaire, elle tient, à souligner, d'une part, la qualité des projets soumis et, d'autre part, l'organisation en consortium d'un des projets permettant ainsi la participation de 12 écoles. À noter également, le niveau qualitatif élevé dans le secteur de l'éducation des adultes.

Au total des secteurs de l'enseignement scolaire, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes, ce sont 27 projets, sur 28 évalués et deux disposant de la Charte EFP, qui ont été sélectionnés et financés dans le cadre de l'Appel 2018. A ceux-ci s'ajoutent les 39 projets de l'enseignement supérieur, ainsi que 10 bénéficiaires de projets sélectionnés dans le cadre de la Mobilité internationale de crédits (AC 107 - Dimension internationale).

L'Appel 2018 voit donc la sélection d'un total de 76 projets tous secteurs confondus pour l'AC1, soit sept projets de moins par rapport à 2017, ce qui représente une diminution de plus de 8%.

En 2018, le nombre de candidatures AC2 a augmenté de 55% par rapport à 2017 ! Cette évolution est particulièrement notable dans les secteurs de l'enseignement supérieur et de l'éducation des adultes. Les secteurs scolaire et de la formation professionnelle sont relativement stationnaires.

Détail des candidatures en AC2, par secteur:

Secteur	Projets déposés (réf 2017)	Projets inéligibles	Évolution par rapport à 2017 (en %)
PES (AC229/219)	12 (9 - Stos)	0	+ 33%
Scolaire	12 (11)	1	+ 9%
Formation professionnelle	19 (16)	0	+ 19%
Enseignement supérieur	8 (1)	1	+ 700%
Éducation des adultes	14 (5)	1	+ 180%
Total	65 (42)	3	+ 55%

Détail des projets sélectionnés par secteur :

Secteur	Projets évalués (réf 2017)	Projets sélectionnés (réf 2017)	Projets rejetés faute de qualité	Note la plus élevée (/100)	Note moyenne (/100)
Scolaire (AC201 et 229)	23 (20)	18 (16)	4	95	74
Formation professionnelle	19 (16)	5 (10)	5	93	70
Enseignement supérieur	7 (1)	4 (1)	1	96	74
Éducation des adultes	13 (5)	3 (3)	2	87	71
Total	62 (42)	30 (30)	12		

Tous secteurs confondus, sur les 62 projets évalués, moins de la moitié, à savoir 30 projets, ont été sélectionnés, 12 ont été rejetés faute de qualité et 20 ont été placés en liste de réserve. La candidature 2018 a été exceptionnellement élevée. Le financement des projets sélectionnés a été possible notamment grâce à une série de transferts.

En ce qui concerne les partenariats d'échanges scolaires, il faut noter que ces chiffres n'incluent pas les projets sélectionnés par d'autres agences en Europe et qui impliquent des écoles de la FW-B. Dix projets supplémentaires ont ainsi été sélectionnés, portant le nombre d'écoles bénéficiaires en FW-B à 19.

L'Appel 2018 se caractérise par une hausse globale du nombre de candidatures et du budget demandé. Néanmoins, cet appel illustre une fois encore le déséquilibre entre actions clés. Alors que le secteur scolaire remporte un franc succès en AC2, il demeure difficile à mobiliser en AC1. Si un recul du nombre de candidatures dans le secteur de l'éducation des adultes est constaté en AC1, c'est tout l'inverse en AC2 où celles-ci ont presque triplé en 2018. Par ailleurs, le secteur de l'enseignement supérieur, secteur phare de l'action clé 1, connaît, en 2018, une hausse importante du nombre de candidatures en AC2, et ce, sans oublier les établissements d'enseignement supérieur participant à des projets déposés dans d'autres secteurs (scolaire et adultes). Le nombre de candidatures dans le secteur de l'enseignement et la formation professionnels varie peu par rapport à 2017, quelle que soit l'action clé concernée. Malgré une sous allocation dans plusieurs enveloppes, l'activité de mobilité internationale de crédits reste stable par rapport à 2017.

Budget AC1 et AC2 hors Dimension internationale:

Type d'action	Budget Erasmus+	Budget alloué
AC1	14.385.936,00 €	13.783.291,00 €
AC2	5.093.624,00 €	5.669.282,00 €
Total	19.479.560,00 €	19.452.573,00 €

Grâce à un mécanisme de transfert de fonds entre secteurs et actions clés, le budget alloué en AC2 est supérieur au budget initial disponible dans la convention qui lie l'agence à la Commission européenne.

Suite au processus de central clearing opéré par la Commission pour les partenariats d'échanges scolaires, le budget alloué est révisé selon les montants repris ci-dessous :

Type d'action	Budget alloué
AC1	13.783.291,00 €
AC2	5.302.272,00 €
Total	19.085.563,00 €

Budget alloué pour la Dimension internationale :

Type d'action	Budget disponible	Budget alloué
AC 107	1.682.545,00 €	1.398.961,00 €

5. Les fonds nationaux

La gestion des fonds nationaux est supervisée par le Conseil supérieur de la Mobilité (CSM), créé en vertu de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 13 juillet 2007.

En 2018, le CSM a élaboré un plan d'action sur quatre années dont les deux volets principaux visent :

- d'une part, à retrouver une compatibilité entre les programmes d'enseignement, tels que développés suite au décret Paysage, et les parcours de mobilité ;
- d'autre part à formuler une offre simple, complète et inclusive de financement des parcours de mobilité pour la période 2021-2028.

Dans le cadre de ce plan d'action, le CSM collabore aux groupes de travail Erasmus+ mis en place par l'Agence pour le secteur de l'enseignement supérieur. Une réflexion a également été lancée, en 2018, afin de réviser les modalités de gestion des programmes Erasmus Belgica et AESI-LG et ce, dans une perspective d'intégration en un seul programme intercommunautaire. Ces travaux devraient aboutir dans le courant de l'année 2019.

5.A Fonds d'aide à la mobilité étudiante (FAME)

Participants éligibles : les étudiants de l'enseignement supérieur

Type et durée des activités :

- Séjour d'études : 3 à 12 mois
- Stage : 2 à 12 mois

Durée du projet : 16 mois

Le Fonds d'aide à la mobilité étudiante permet le financement de séjours d'étudiants dans un autre pays du monde ou une autre Communauté de Belgique. Depuis son lancement officiel en 2007, ce programme connaît un succès croissant en raison de l'attrait grandissant des destinations lointaines.

En 2018, 34 projets FAME ont été déposés par des établissements implantés en FW-B. Le financement accordé s'élève à 1.822.043 euros.

Les projets de mobilité finalisés en 2018 permettent de dégager les statistiques énoncées ci-après. 1.211 séjours d'études d'une durée moyenne de 4,4 mois ont été financés. Les domaines d'études les plus représentés sont Sciences de gestion, Commerce et administration ainsi qu'Economie.

Avec 403 étudiants, le Canada se positionne en tête des destinations les plus sollicitées, suivi, loin derrière, par la Chine (128) et le Chili (63). Les Etats-Unis perdent donc leur place dans le trio de tête. 14% des étudiants sont allocataires d'une bourse d'études de la FW-B. 60% des étudiants sont inscrits en Master.

387 stages à l'étranger ont été organisés. Les domaines d'études les plus actifs sont Voyage, tourisme et loisirs, Sciences politiques et civiques et Travail social et conseil. Le Canada est la destination la plus prisée (60 stages) suivi des Etats-Unis (39) et du Japon (18). 20% des étudiants sont allocataires d'une bourse d'études de la FW-B. Plus de 50% des stages relèvent du cycle Bachelier.

5.B Erasmus Belgica

Participants éligibles : les étudiants de l'enseignement supérieur

Type et durée des activités :

- Séjour d'études : 3 à 12 mois
- Stage : 2 à 12 mois

Durée du projet : 16 mois

Mis en place en 2004, le programme Erasmus Belgica est une initiative visant à encourager la mobilité des étudiants de l'enseignement supérieur au sein des trois Communautés de Belgique. En 2018, 34 projets ont été déposés par des établissements implantés en FW-B. Le financement accordé s'élève à 165.550 euros.

Les projets de mobilité finalisés en 2018 ont financé 277 séjours d'études d'une durée moyenne de 5,4 mois, notamment en Marketing, Gestion et administration et Formation initiale des enseignants. 68% des étudiants sont partis dans le cadre de leur Bachelier et 32% en Master. 15% des étudiants sont allocataires d'une bourse d'études de la FW-B. D'une durée moyenne 3,4 mois, 43 stages ont été organisés, 53% d'entre-eux au niveau du Bachelier. 7% des étudiants sont allocataires d'une bourse d'études de la FW-B.

5.C Programme d'échanges des futurs enseignants en langues germaniques (AESI LG)

Participants éligibles : les étudiants de l'enseignement supérieur futurs enseignants en langues germaniques

Type d'activités : dispenser des cours dans la langue cible du programme, suivre des cours de didactique des langues ou d'autres cours, participer à des activités pratiques apparentées aux activités d'enseignement, assister à des activités socioculturelles

Durée des activités : minimum 3 semaines

Durée du projet : 10 mois

Le programme d'échanges intercommunautaires à destination des futurs enseignants en langues germaniques a été lancé en 2009 dans le cadre d'un accord interministériel portant sur le renforcement de l'apprentissage des langues. En signant cet accord, les ministres de l'enseignement supérieur des trois Communautés ont signifié leur volonté de structurer et d'intensifier les collaborations existantes notamment dans le domaine de l'enseignement et de la formation des enseignants.

En 2018, sept projets AESI ont été déposés par des établissements implantés en FW-B. Le financement accordé s'élève à 9.300 euros.

Les projets de mobilité finalisés en 2018 ont permis à sept futurs enseignants en langues de réaliser un stage, trois dans une école primaire et quatre dans le secondaire. La durée moyenne de la mobilité est de 3,6 semaines, tous les stages se sont déroulés dans la langue cible.

6. Le Cadre Francophone des Certifications

Le Cadre francophone des certifications permet de situer le niveau des compétences acquises lors d'une formation. Basé sur le modèle du Cadre européen des certifications, il comporte huit niveaux sur lesquels les titres de validation des compétences et les certifications de l'enseignement et de la formation professionnelle du secteur public en Belgique francophone peuvent être positionnés.

En FW-B, l'Instance du Cadre francophone des certifications (CFC) est en charge de positionner, sur base de demandes volontaires, les certifications dans le Cadre et de valoriser le dispositif auprès des publics concernés.

Pour rappel, l'Instance est intégrée à l'AEF-Europe qui en assure la gestion administrative et financière, les organes de l'Instance CFC ont été mis en place en 2016 et le travail de positionnement a commencé au second semestre 2017 par les niveaux trois et quatre.

Le spectre de positionnement s'est étendu, en 2018, aux niveaux deux et cinq.

Au total, 45 certifications étaient positionnées fin 2018. À noter que ces certifications sont issues d'opérateurs de la formation professionnelle et du Consortium de la validation des compétences. Les positionnements ont été effectués selon les dispositions transitoires qui n'intègrent pas le critère de la gestion de la qualité et limitent à deux ans la validité du positionnement.

Afin d'aider les opérateurs dans leurs démarches, plusieurs ateliers concernant les niveaux ont été tenus par la cellule exécutive de l'Instance auprès du Forem (Service public wallon de l'Emploi et de la Formation professionnelle), de Bruxelles Formation, du SFPME (Service Formation PME), de l'IFAPME (Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises), de l'enseignement de promotion sociale, de l'enseignement secondaire ordinaire et du Consortium de la validation des compétences.

Tableau des certifications positionnées fin 2018

Autorités compétentes	Nombre de certifications positionnées/niveau obtenu
Le Forem	14 CeCAF (Certificat de compétences acquises en formation) : niveau 3 (9), niveau 4 (4), niveau 5 (1)
Enseignement de promotion sociale (secondaire)	12 certificats de qualification au niveau 4
Bruxelles Formation	9 CeCAF : niveau 3 (4), niveau 4 (5)
IFAPME/SFPME	5 certificats d'apprentissage au niveau 4
Consortium de validation des compétences (CVDC)	5 titres de compétences : niveau 2 (4), niveau 4 (1)

En ce qui concerne la communication et dans la lignée du plan de valorisation adopté en 2017, la cellule exécutive a obtenu, en 2018, un financement de la Commission européenne qui contribuera à l'atteinte des objectifs visés. Les activités financées seront essentiellement des visites de terrain en vue de s'inspirer des bonnes pratiques développées en Union européenne en matière de valorisation des cadres de certification.

Par ailleurs, des présentations du CFC ont été organisées auprès de diverses parties prenantes et notamment, les Instances bassins, les opérateurs de l'enseignement et de la formation professionnelle, les Conseils économiques et sociaux, la Cellule des Diagnostics croisés, les services de l'Inspection, la cellule CPU (Certification par unités), la FeBISP (Fédération Bruxelloise des organismes d'Insertion SocioProfessionnelle et d'Économie Sociale d'Insertion), l'Interfede (Interfédération des centres d'insertion socioprofessionnelle), l'OFFA (Office francophone de la formation en alternance), l'ADEPS (Administration de l'éducation physique, du sport et de la vie en plein air), l'AHOVOKS (Agentschap voor hoger onderwijs, volwassenenonderwijs, kwalificaties en studietoelagen), la Direction de la formation professionnelle du Service Public Wallon (SPW), la Direction de la sélection du SPW ou encore le cabinet du Ministre de la formation professionnelle de la Région wallonne.

Outre les activités de positionnement et de communication, la question de la gestion de la qualité est au cœur des préoccupations de l'Instance. En effet, l'accord de coopération charge, entre autres, le Comité de direction de garantir la qualité du processus de positionnement, de veiller à l'évolution des principes communs en matière de qualité et de définir des indicateurs transversaux communs.

En l'absence de consensus sur la manière d'atteindre ces objectifs, le Comité de direction a décidé de créer un groupe de travail qualité, composé d'experts qualité issus des secteurs de l'enseignement et de la formation professionnelle. Au cours de l'année 2018, le GT qualité a été constitué et a entamé son travail par deux présentations des dispositifs qualité mis en place par chaque opérateur : une première présentation exposant de manière globale les dispositifs et une seconde présentation axée sur la manière dont l'opérateur répond à chaque principe de la gestion de la qualité dans le CFC. Le travail est terminé pour la première partie et est en cours pour la seconde. Une cartographie concernant la première partie a été développée par la cellule exécutive. À l'issue des secondes présentations, il a été décidé qu'un rapport intermédiaire, résumant les travaux du groupe de travail dans son ensemble, serait élaboré par la cellule exécutive sous la supervision des Président et Vice-Président du Comité de direction. Son analyse permettra au Comité de direction d'orienter la suite du travail du GT qualité.

Conformément aux procédures internes en vigueur à l'AEF-Europe et à la demande de son directeur, l'Instance a fait l'objet, en 2018, d'un audit interne. Les dimensions investiguées portaient d'une part, sur le respect de la réglementation relative au financement des coûts de fonctionnement de l'instance et d'autre part, sur la conformité des procédures mises en place par rapport au cadre légal ainsi que le respect de celles-ci dans la pratique.

Les résultats et les recommandations seront communiqués à l'Agence et à l'Instance CFC au premier semestre 2019.

7. Le Centre national Europass

Dans chaque pays de l'union européenne, un Centre National Europass (CNE) coordonne l'ensemble des activités relatives aux documents Europass. Il constitue le premier point de contact pour les citoyens ou les organisations qui souhaitent utiliser ou obtenir des informations sur Europass. En FW-B, le CNE est intégré à l'AEF-Europe.

Le Centre Europass pour la Belgique francophone (CNE FW-B) a entrepris, en 2018, un plan d'action sur trois ans (2018-2020) en lien avec les objectifs généraux décrits dans l'appel conjoint pour les réseaux Europass, Euroguidance et EQF (European qualification framework), publié en novembre 2017, par la Commission européenne.

En ce qui concerne les activités liées à la promotion du portfolio Europass, le CNE a lancé, en 2018, une campagne d'information et de guidance à l'utilisation des documents Europass pour les partenaires du monde de l'enseignement et de la formation professionnelle en Belgique francophone. Le CNE a veillé à renforcer la collaboration avec les autres réseaux et outils européens pour la transparence des compétences et qualifications qui sont actifs en Fédération Wallonie-Bruxelles (EQF, ECVET/European Credit system for Vocational Education and Training, Euroguidance, Eures/ European employment services...). Le but est d'assurer la mise à disposition des cinq documents du portfolio Europass auprès des citoyens de la FW-B, des institutions d'enseignements et de formation professionnelle et des employeurs.

Le CNE a assuré l'accompagnement des parties prenantes pour la production des Suppléments aux Certificats (SC), aux Diplômes (SD) et des Europass Mobilité.

En ce qui concerne le supplément au certificat, le CNE coordonne (au sein d'un groupe de travail comprenant les organismes publics d'enseignement, de formation et de validation des compétences), la délivrance des suppléments aux bénéficiaires finaux. L'année 2018 a vu la mise en ligne des suppléments au certificat sur le site internet du Cadre francophone des certifications (CFC).

Afin d'assurer une visibilité maximale à l'Europass Mobilité, le CNE participe aux séances d'information organisées par l'AEF-Europe.

Le CNE participe au groupe de travail du secteur EFP mis en place par l'AEF-Europe et dont les travaux sont évoqués sous la rubrique consacrée à ce secteur.



Remise des Europass aux étudiants du Collège de la lys à Comines.

Afin de toucher le plus grand nombre de parties prenantes (écoles, universités, centres de formations, associations actives dans le secteur de l'apprentissage des adultes), le CNE collabore étroitement avec le département communication de l'AEF-Europe. Le CNE diffuse des informations via la newsletter et la page Facebook de l'Agence ainsi que sur la page Facebook Europass en FW-B. Le CNE a également contribué à l'organisation de la conférence nationale *Entreprises et stagiaires – Un partenariat pour l'avenir* au cours de laquelle des Europass mobilité ont été remis à des jeunes stagiaires par la Commissaire européenne Marianne Thyssen.

Sur la scène internationale, le CNE a participé activement aux réunions du réseau européen Europass et aux événements organisés par la Commission dans le cadre de l'Agenda des compétences. Le CNE était présent aux deux réunions annuelles des centres Europass, EQF et Euroguidance organisées à Bruxelles en mai et à Istanbul en octobre, ainsi qu'aux réunions des clusters régionaux à Rotterdam et Vilnius. Le CNE a aussi animé la réunion du groupe de travail Mobilité à Prague et a participé au Forum ECVET 2018 à Sofia au mois de juin.



Remise des Europass à la maison des formations de Seraing.

Le CNE poursuit la collaboration intra belge avec les collègues des autres communautés pour la promotion d'Europass en Belgique.

Le CNE est en contact régulier avec la Direction de Relations Internationales de la FW-B et a été associé au jury du concours eTwinning pour les écoles francophones belges.

Il a collaboré avec le réseau Wallonie Bruxelles Enseignement dans le cadre de la mise à l'honneur des professeurs et directions des établissements ayant participé au projet Erasmus+ *Un autre regard sur le plan individualisé d'apprentissage*.

Ces différentes actions menées au cours de l'année 2018 ont permis au CNE d'améliorer la notoriété et l'utilisation des documents Europass. Si l'on se réfère aux statistiques du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), on peut constater une augmentation de 4% du nombre de documents générés en ligne (de 189.373 en 2017 à 197.429 en 2018).

8. Activités de communication et de valorisation



Outre les actions de communication par secteur détaillées au point 4 de ce rapport, l'Agence a réalisé plusieurs actions de communication transversales au cours de l'année 2018. Ces actions sont de différents types : campagnes, communication web, relations presse et valorisation.

Deux campagnes ont été organisées en 2018. La première, *Envoyé spécial*, a été organisée en collaboration avec NRJ de mi-avril à fin novembre. La parole y a été donnée à des jeunes issus de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle ainsi qu'à de jeunes professeurs, ils ont eu l'opportunité de témoigner de leur expérience de mobilité Erasmus+. Les interviews de près de 20 bénéficiaires ont été diffusées deux fois par jour pendant plus de sept mois.

La deuxième campagne, les Erasmus Days, s'est déroulée au mois d'octobre.

Initiative proposée par l'Agence française, cette action est soutenue par l'AEF-Europe qui encourage ses bénéficiaires à y prendre part. Neuf institutions de la FW-B ont participé à l'événement auquel le Premier ministre belge, Charles Michel, a accordé son soutien.

En 2018, le site Internet et les réseaux sociaux ont été une des priorités de l'Agence en termes de communication, la stratégie de publication a été intensifiée afin d'améliorer les résultats obtenus en 2017.

Sur Facebook, grâce à une augmentation de 31,2% du nombre de publications annuelles par rapport à 2017, le nombre d'abonnés a augmenté de 56,6% et le nombre d'impression de 163%. Cette tendance à la hausse se confirme aussi sur Twitter où une augmentation de 122,6% du nombre d'abonnés et de 94,9% du nombre d'impressions a été constatée.

De plus, la création d'un compte Instagram pour l'Agence en 2018 a permis d'attirer 80 personnes supplémentaires. Les statistiques sont également favorables au niveau du nombre de visiteurs uniques du site Internet de l'Agence avec une augmentation de 12,8%. Quant au nombre d'abonnés à la Newsletter, il est passé de 5.700 en 2017 à 6.374 en 2018.

Au cours de l'année 2018, l'Agence a poursuivi son travail de collaboration avec la presse belge. 133 journalistes ont été contactés et 22 articles publiés (les articles peuvent être consultés dans notre revue de presse : <http://www.erasmusplus-fr.be/menu-expert/ressources/quen-dit-la-presse/>). Quatre dossiers spéciaux Erasmus+ ont été publiés dans le Studeo de juin et d'août ainsi que dans le DH d'octobre et Le Soir de décembre. Un reportage sur les stages des jeunes de la FW-B au Portugal a été diffusé par la RTBF au mois de mars.

Afin de poursuivre sa mission de valorisation des projets Erasmus+, l'Agence a publié tous les deux mois une sélection de 31 projets labellisés comme bonnes pratiques. L'année 2018 a aussi vu la création d'un réseau d'ambassadeurs, porteurs de projets sélectionnés pour la qualité du contenu et de la gestion de leurs projets. Sept ambassadeurs ont été identifiés avec pour mission de témoigner de leur expérience auprès de futurs bénéficiaires dans le cadre de séances d'information organisées par l'Agence.

Par ailleurs, l'AEF-Europe a mis en place plusieurs actions afin de favoriser la participation au programme des personnes à besoins spécifiques. Les différentes possibilités offertes par le programme ont été présentées lors de deux séances d'information, respectivement dans une école d'enseignement spécialisé et dans le cadre du Comité de pilotage Alpha. Une newsletter avec un focus *Besoins spécifiques* a été rédigée et une section *Besoins spécifiques* a été créée sur le site Internet de l'Agence, de même qu'une rubrique dédiée dans la section consacrée aux bonnes pratiques.

Perspectives et conclusions

2018 a été riche en collaborations et initiatives diverses afin de rendre l'accès à l'international via le programme Erasmus+ et le fonds national FAME toujours plus accessible en FW-B. L'Agence veille également à accorder toute l'attention nécessaire aux programmes Erasmus Belgica et à l'AESI-LG, vecteurs de cohésion intercommunautaire.

La promotion des dispositifs Europass et du cadre de certifications renforce cette dynamique et vise à donner toujours plus de transparence à la reconnaissance des compétences acquises.

2019 sera une année charnière pour le CFC avec des positionnements aux niveaux 6 (bacheliers de l'enseignement supérieur) et 7 (masters de l'enseignement supérieur) et l'introduction de demandes émanant du SFMQ (Service francophone des métiers et des qualifications). Le nombre de certifications positionnées sera alors supérieur au nombre de certifications non positionnées.

L'Agence se réjouit du succès du programme Erasmus en FW-B, les résultats en 2018 sont très intéressants avec une hausse globale du nombre de candidatures et du budget demandé même si les performances des différents secteurs de l'éducation (scolaire, enseignement et formation professionnels, enseignement supérieur et éducation des adultes) peuvent varier en fonction de l'action clé concernée.

Il est important de noter que, dans le cadre de la programmation actuelle (2014-2020), l'allocation des budgets Erasmus+ aux porteurs de projets en FW-B est excellente et oscille entre 96% et 100%. Cela signifie que l'Agence parvient, grâce à la qualité des projets soumis ainsi qu'aux possibilités de transferts entre les différents secteurs et actions clés (projets de mobilité et partenariats stratégiques) à distribuer près de 100% du budget européen qui lui est confié.

Le taux de consommation finale à la clôture des projets n'est actuellement connu que pour l'appel 2014 pour lequel il s'élève à 93%.

Si l'Agence se félicite de ces résultats prometteurs, elle tient cependant à souligner les enjeux auxquels sera confrontée la FW-B lors du lancement de la future programmation Erasmus+ (2021-2027). Doté d'ambitions fortes, le nouveau programme vise, comme le précise Tibor Navracsics, Commissaire européen pour l'éducation, la culture, la jeunesse et le sport, à renforcer l'autonomie des jeunes, à poursuivre l'édification d'un espace européen de l'éducation et à renforcer l'identité européenne. La Commission européenne annonce un budget doublé par rapport à celui envisagé pour la période 2014-2020, la question de l'absorption du budget au niveau national est donc cruciale.

Afin de permettre une bonne utilisation de ce budget, un effort devra certainement être consenti au niveau de la FW-B afin d'assurer un encadrement optimal de nos structures d'enseignement et leur donner les moyens nécessaires pour gérer des projets à un niveau européen.

Annexe I : Activités de promotion et publications

A. Présentations

Date	Activité	Lieu	Nombre de participants
22-01	Présentation d'exemples de projets à la séance d'aide à la candidature AC2	Bruxelles	100
05-02	Présentation des possibilités Erasmus+ aux futurs enseignants - Haute École Condorcet	Mons	35
08-02	Participation à deux panels sur l'apport des programmes d'échanges aux compétences culturelles - Colloque intercommunautaire sur l'enseignement en immersion	Bruxelles	100
26-02	Atelier Erasmus+/eTwinning à l'Institut Saint-Louis	Namur	15
21-03	Stand avec brochures au colloque <i>Regards croisés sur les pratiques en pédagogie active</i>	Bruxelles	700
28-03	Brochures Erasmus+ Conférence Langues sans 2018 frontières	Bruxelles	50
18-04	Brochures Erasmus+ distribuées à la journée Europe organisée par le Segec	Namur	130
20-04	Brochures Erasmus+ distribuées à la conférence <i>Developments in teacher education</i>	Bruxelles	50
25-04	Présentation de la plateforme de diffusion des résultats Erasmus+ lors du kick-out AC101, AC102 et AC104	Bruxelles	25
26-04	Atelier Erasmus+/eTwinning pour les futurs enseignants en langues germaniques de la Haute École Louvain en Hainaut	Mons	40
27-04	Brochures Erasmus+ distribuées à la conférence <i>Les langues, un passeport pour l'emploi ?</i>	Bruxelles	50
05-05	Brochures Erasmus+ distribuées lors de la journée de l'Europe organisée par Europe Direct Bruxelles	Bruxelles	
14-05	Atelier Erasmus+/eTwinning pour futurs enseignants du qualifiant (ITN Promotion sociale Namur)	Namur	30
15-05	Atelier Erasmus+/eTwinning pour futurs enseignants du qualifiant (ITN Promotion sociale Namur)	Namur	30
22-05	Atelier Erasmus+/eTwinning à l'Athénée Royal Andrée Thomas	Bruxelles	5
05-06	Atelier Erasmus+/eTwinning à l'Athénée Royal de Hannut	Hannut	8
24-08	Stand avec brochures à l'Université d'été du SeGEC	Louvain-la-Neuve	500
12-09	Matinée <i>L'Europe en classe</i> organisée par Europe Direct pour les enseignants du primaire	Bruxelles	12
25-09	Distribution de brochures à la cérémonie de remise de prix eTwinning school	Arlon	35
28-09	Atelier Erasmus+/eTwinning au Collège de la visitation La Berlière	Ath	50
01-10	Journée d'information sur les programmes et dispositifs européens pour le secteur scolaire	Bruxelles	52

04-10	Présentation lors du comité de pilotage Alpha	Bruxelles	12
03-10	Stand au salon de l'éducation avec la représentation de la Commission européenne en Belgique	Bruxelles	
09-10	Présentation des possibilités Erasmus+ lors de la formation IFC sur le numérique	Namur	16
10-10	Matinée <i>L'Europe en classe</i> organisée par Europe Direct pour les enseignants du secondaire	Bruxelles	8
11-10	Atelier Erasmus+/eTwinning à l'école Saint Edouard	Spa	10
24-10	Présentation des possibilités Erasmus+ lors d'une journée d'information organisée par Europe Direct pour les futurs enseignants de la Haute École Galilée	Bruxelles	80
25-10	Présentation et animation d'un atelier lors de la conférence EPALE	Bruxelles	300
25-10	Présentation des possibilités du programme Erasmus+ aux participants belges de la Conférence eTwinning	Varsovie	5
05-11	Atelier Erasmus+/eTwinning/Europass au Centre scolaire Ma Campagne	Bruxelles	6
12-11	Atelier Erasmus+/EPALE à l'IEPSFC Blegny	Blegny	6
14-11	Atelier Erasmus+/eTwinning à l'IPES Seraing	Seraing	6
19-11	Conférence sur la formation professionnelle dans le cadre de la Skills Week	Bruxelles	230
23-11	Présentation des possibilités du programme Erasmus+ aux participants du séminaire de contact eTwinning	Gand	9
29-11	Présence et animation d'un atelier lors de la journée <i>L'Europe en pratique</i> organisée par le SeGEC	Liège	49
06-12	Réunion de suivi avec le cabinet de Marie-Martine Schyns - Réflexion sur le développement du programme au niveau scolaire	Bruxelles	7
12-12	Stand au salon de l'interculturalité à la Haute Ecole Condorcet Marcinelle pour parler des possibilités Erasmus+ aux étudiants des sections pédagogiques	Charleroi	50

B. Circulaires

Date	Titre
09-01	Erasmus+, une nouvelle action pour les écoles : les partenariats d'échanges scolaires !

C. Publications

Publication	Lien
Article dans Le Soir sur la dimension internationale	https://plus.lesoir.be/195757/article/2018-12-14/lafrique-dans-le-viseur-des-etudiants-belges
Article Erasmus+ dans le Studeo	
Dossier Erasmus+ spécial EFP + Erasmus Days dans le Studeo	
Dossier spécial jeunes et entreprise : interviews d'un jeune apprenti dans la DH	

D. Autres supports de communication

Support	Lien
Reportage sur des jeunes apprentis en stage au Portugal (RTBF)	https://www.rtbf.be/auvio/detail_la-semaine-de-l-europe?id=2335881
Émission Erasmus+ sur radio Alma	
Envoyé spécial Erasmus+ avec NRJ	

Annexe II : Réunions

A. Comité de Gestion

- 07 février 2018
- 08 mars 2018
- 18 avril 2018
- 04 mai 2018
- 20 juin 2018
- 14 août 2018
- 10 septembre 2018
- 19 septembre 2018
- 17 octobre 2018

B. CSM

- 09 janvier 2018
- 08 mars 2018
- 20 juin 2018
- 28 août 2018
- 25 octobre 2018

C. CFC

- 18 janvier 2018
- 08 mars 2018
- 19 avril 2018
- 24 mai 2018
- 02 juillet 2018
- 15 octobre 2018
- 27 novembre 2018

